

COLLOQUE

ENGAGEMENT, RÉFLEXIVITÉ, RESPONSABILITÉ, ESTHÉTIQUE: UN PROGRAMME POUR LES ÉCOLES D'ARCHITECTURE?

Retour sur les travaux de Jean-Louis Genard

9 et 10 novembre 2016 – Faculté d'Architecture La Cambre-Horta ULB | Bruxelles

APPEL À COMMUNICATIONS

Le colloque international «*Engagement, Réflexivité, Responsabilité, Esthétique: un programme pour les écoles d'architecture ?*» est une initiative du Centre des Laboratoires Associés pour la Recherche en Architecture (CLARA) de la Faculté d'Architecture de l'Université Libre de Bruxelles en collaboration avec le Centre d'Études Sociologiques (CES) de l'Université Saint-Louis Bruxelles. Il s'inscrit dans le cadre d'un événement protéiforme (comprenant également une exposition et une table ronde) organisé à l'occasion du départ à la retraite d'un de ses membres: le sociologue et philosophe Jean-Louis Genard. Si au cours de sa carrière, J.-L. Genard a arpenté de nombreux terrains, une part non négligeable de celle-ci s'est consacrée aux enjeux institutionnels, intellectuels et matériels d'un «Institut d'Architecture» (l'ISACF la Cambre), devenu entre temps une «Faculté d'Architecture» (la Faculté d'Architecture La Cambre Horta de l'ULB).

Le colloque a ainsi pour objectif de faire le point sur les apports mutuels qui ont découlé de cette rencontre entre personnes et, plus largement, entre disciplines. Il entend tout particulièrement partir de quatre concepts explorés par J.-L. Genard – *l'engagement, la réflexivité, la responsabilité et l'esthétique* – afin d'éclairer, ré-évaluer, voire projeter certains défis pédagogiques, intellectuels et citoyens qu'une institution enseignant «l'architecture», celles et ceux qui la composent et qui en sont issus, rencontrent aujourd'hui.

QUATRE CONCEPTS POUR RÉFLÉCHIR AUX «ÉCOLES D'ARCHITECTURE»

Engagement. Réflexivité. Responsabilité. Esthétique. Quatre concepts issus des travaux de Jean-Louis Genard et qui nous semblent ouvrir des perspectives fertiles sur la façon de penser le rôle et la place des «écoles d'architecture».

L'histoire de l'architecture, tout particulièrement celle du 20^e siècle, est riche d'exemples qui montrent leur pertinence pour de telles institutions: l'engagement des écoles et des acteurs qui les peuplent et les ont peuplées dans les mouvements citoyens, dans les débats publics ou encore dans des projets de coopération Nord-Sud, la réflexivité tant sur la nature de leur enseignement que sur les spécificités de la recherche qu'elles entendent développer (telles la recherche par projet), la responsabilité professionnelle, sociale et politique à laquelle elles préparent les étudiants qui, plus tard, y sont confrontés dans l'exercice de leur métier ou encore la réévaluation permanente des normativités et des jugements esthétiques qui y ont cours.

Comment les écoles d'architecture s'engagent-elles dans la société? Comment transmettent-elles les sens de l'engagement à leurs étudiants? Quels outils y compris pédagogiques développent-elles en vue d'assumer une certaine réflexivité sur leurs pratiques? S'ouvrent-elles à des formes de coproduction de l'espace, à des savoirs qui dépassent les identités disciplinaires? Comment prennent-elles position dans les débats publics? Quelles formes d'alliance avec d'autres acteurs privilégient-elles? Autour de quels enjeux et avec quel(s) outil(s)? Comment déclinent-elles la question de la responsabilité? Comment envisagent-elles la question, difficile à appréhender mais toujours présente, de l'esthétique et quelle place lui donnent-elles dans leur enseignement? Quels mots utilisent-elles pour en parler? Comment, à leur tour, dans leurs pratiques professionnelles quelles qu'elles soient (en bureau, dans des institutions publiques et privées, dans des associations, dans des collectifs...), les architectes s'emparent-ils de ces quatre concepts et les mettent-ils à l'épreuve? Autant de questions auxquelles ce colloque s'intéresse.

Il s'adresse prioritairement à ceux qui font les écoles d'architecture (les enseignants de toutes les disciplines qui y sont représentées, les chercheurs et les étudiants) et aux architectes qui en sont issus.

« ÉCOLE D'ARCHITECTURE » : UN LIEU AUX DIFFÉRENTES DIMENSIONS

Du fait de ses multiples connotations, l'expression « école d'architecture » est probablement inadéquate. Elle mériterait de faire l'objet d'une étude à part entière. Dans le cadre de ce colloque, nous l'emploierons pour désigner des entités où se dispense un enseignement architectural nourri de plusieurs disciplines et d'où sont issus les architectes qui pratiquent un métier aux contours de plus en plus diversifiés. Plus précisément une « école d'architecture » c'est :

Une organisation. « L'école » peut être comprise comme une organisation à qui sont confiés différents mandats tels établir des programmes de cours, élaborer des projets pédagogiques, accueillir des étudiants, trouver des sources de financements... Cette institution est évolutive : déterminée par une série d'actions passées, elle reste sujette au changement et aux transformations.

Des acteurs. L'école est composée des acteurs qui la font vivre au jour le jour. Des acteurs singuliers, tout d'abord (des figures d'enseignants, des étudiants, des membres du personnel de l'institution, ...); mais aussi des acteurs collectifs (mouvements étudiants, alumni, ateliers rassemblés autour de projets fédérateurs, groupes d'intérêts, etc.).

Des lieux. L'école est aussi un lieu, au sens premier du terme. Un espace bien particulier, géographiquement situé, en relation avec des contextes des plus variables. Dans le cadre d'un domaine tel que l'architecture, une telle inscription spatiale est susceptible d'influencer – ne serait-ce qu'incidemment – les modalités de l'enseignement.

Des pensées. Enfin, une école peut aussi se comprendre comme constituée de pensées ou de courants de pensée. Songeons à des expressions telles que l'école de Venise ou celle de Francfort, qui en sont venues à désigner des courants architecturaux ou philosophiques bien plus que des lieux. De la construction d'un savoir commun et partagé aux particularismes les plus doctrinaux, ces mouvements donnent lieu à des dispositifs pédagogiques particuliers pouvant s'enraciner mais aussi se déployer en dehors du cadre pédagogique.

RETOURS HISTORIQUES ET VISÉES PROGRAMMATIQUES

Les propositions de communication pourront aborder ces questions sous des angles multiples. Elles pourront être des déclinaisons rétrospectives et historiques : comment, à quel propos une école a, à un moment donné, expérimenté un rapport tout à fait singulier à la question de l'engagement ou à celle de la responsabilité ? Comment une personnalité a marqué le discours esthétique d'une école à un moment précis ? Le comité de sélection sera également sensible tant aux propositions abordant des expériences menées par les écoles d'architecture ou par des architectes qui y ont été formés qu'à celles problématisant les enjeux actuels posés par l'enseignement de l'architecture, sa place dans les débats publics et les perspectives pour l'avenir. En ce sens, des interventions possédant une certaine dimension programmatique sont également les bienvenues.

MODALITÉS PRATIQUES

Le colloque se tiendra les 9 et 10 novembre 2016, à la Faculté d'Architecture La Cambre - Horta de l'Université Libre de Bruxelles (campus Flagey).

Un **abstract** de la communication (**3 000 signes, espaces inclus**) devra être envoyé **au plus tard le 30 juin 2016** à l'adresse suivante: erre.architecture@ulb.ac.be

La réponse d'acceptation ou de refus sera envoyée pour la mi-juillet 2016.

En cas de réponse favorable, une **communication complète (25 000 signes, espaces inclus)** sera demandée **pour le 10 octobre 2016**.

Le colloque se tiendra en français. Les communications en anglais ou en néerlandais seront également acceptées.

La sélection des abstracts est effectuée par le comité scientifique, sur une base anonyme.

L'évaluation des propositions porte sur leur qualité intrinsèque (originalité du sujet, intérêt scientifique de la proposition, etc.) mais aussi sur sa place dans l'économie générale du colloque.

Comité organisateur

JEAN-DIDIER BERGILEZ, chargé de cours,

Faculté d'architecture Université Libre de Bruxelles (ULB)

MICHAËL GHYOOT, chargé de cours,

Faculté d'architecture Université Libre de Bruxelles (ULB)

TYPHAINE MOOGIN, aspirante FNRS,

Faculté d'architecture Université Libre de Bruxelles (ULB)

CHRISTINE SCHAUT, professeure, Université Saint-Louis Bruxelles

ERIC VAN ESSCHE, chargé de cours, Faculté d'Architecture et Faculté de

Philosophie et Sciences sociales, Université Libre de Bruxelles (ULB)

Comité scientifique

MATHIEU BERGER, professeur, Université Catholique de Louvain (UCL)

JEAN-DIDIER BERGILEZ, chargé de cours, Faculté d'Architecture, Université Libre de Bruxelles (ULB)

PATRICK BURNIAT, professeur honoraire, Faculté d'Architecture, Université Libre de Bruxelles (ULB)

FABRIZIO CANTELLI, maître de conférences, Faculté de Philosophie et Sciences sociales, Université Libre de Bruxelles (ULB)

JEAN-FRANÇOIS CÔTÉ, professeur, Département de Sociologie, Université du Québec à Montréal (UQAM)

SOPHIE DAWANCE, assistante, Faculté d'Architecture, Université de Liège (ULG)

FLORENCE DELMOTTE, chercheuse qualifiée FNRS, Université Saint-Louis Bruxelles

MICHAËL GHYOOT, chargé de cours, Faculté d'Architecture, Université Libre de Bruxelles (ULB)

JEAN-MARC LAROUCHE, professeur, Département de Sociologie, Université du Québec à Montréal (UQAM)

JUDITH LE MAIRE, chargée de cours, Faculté d'Architecture, Université Libre de Bruxelles (ULB)

TYPHAINE MOOGIN, aspirante FNRS, Faculté d'Architecture, Université Libre de Bruxelles (ULB)

MARTA ROCA I ESCODA, Maître d'enseignement et de recherche, Institut des sciences sociales, Université de Lausanne (UNIL)

CHRISTINE SCHAUT, professeure, Université Saint-Louis-Bruxelles

MARTIN TSHISUAKA NGALULA, professeur, Institution Supérieur d'Architecture de Kinshasa

ERIC VAN ESSCHE, chargé de cours, Faculté d'Architecture et Faculté de Philosophie et Sciences sociales, Université Libre de Bruxelles (ULB)

NATHALIE ZACCAI-REYNERS, chercheuse qualifiée FNRS, Faculté de Philosophie et Sciences sociales, Université Libre de Bruxelles (ULB)